



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LYCEE BERTRAN DE BORN**

**Année scolaire 2017-2018
Séance n° 3 du 26 février 2018**

Le conseil d'administration se réunit le lundi 26 février 2018 à 18 heures, sous la présidence de M. Guillaume MOUETTE, Proviseur de la cité scolaire Bertran de Born, sur convocation adressée le 8 février 2018, soit plus de 10 jours avant la réunion du conseil d'administration conformément aux termes du code de l'Education.

	Titulaires		Présent	Excusé	Absent
1	M. Guillaume MOUETTE	Proviseur	X		
2	M. Stéphane BROCHON	Proviseur adjoint	X		
3	M. Laurent CASTERA	Agent comptable	X		
4	Mme Isabelle BRAHIM	CPE	X		
5	Mme Brigitte DUFOURQ	DDFPT	X		
6	Mme Mireille VOLPATO	Région Nouvelle Aquitaine			X
7	M. Yannick ROLLAND	Région Nouvelle Aquitaine			X
8	Mme Céline TOULAT	Mairie de Périgueux	X		
9	M. Antoine AUDI	Grand Périgueux			X
10	M. Francis ARDOUIN	Personne qualifiée			
11	Mme Laetitia THELOT	Pers. enseignant et éducation	X		
12	M. Lionel DUCASSOU	Pers. enseignant et éducation	X		
13	Mme Léna BELVES	Pers. enseignant et éducation			X
14	M. Lionel LUCOT	Pers. enseignant et éducation	X		
15	M. Georges ROCHARD	Pers. enseignant et éducation	X		
16	Mme Laure DEGRAVES	Pers. enseignant et éducation	X		
17	M. Bruno ROQUES	Pers. enseignant et éducation			X
18	M. Yannick MOSSION	ATOS	X		
19	Mme Isabelle HIVER	ATOS	X		
20	Mme Amélie LESERVOISIER	ATOS		X	
21	M. Pierre DANIEL LAMAZIERE	Repres. des parents d'élève	X		
22	Mme Cherifa POITOUT	Repres. des parents d'élève	X		
23	M. Jean-Michel RECULEAU	Repres. des parents d'élève	X		
24	M. Bruno FARGES	Repres. des parents d'élève			X
25	Mme Sylvie FAURE	Repres. des parents d'élève			X
26	Mme Valentine SZWARC	Repres. des élèves			X
27	Mme Constance WITKAMP	Repres. des élèves			X
28	Mme Orane CUVELIER	Repres. des élèves			X
29	Mme Alysée GRAIGNIC	Repres. des élèves			X
30	M. Clément PIQUET	Repres. des élèves	X		
TOTAL DES MEMBRES PRESENTS			17	sur	30

Les membres du conseil d'administration approuvent la présence de Mme MEZIERES, professeur stagiaire de lettres en qualité d'invitée.

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 18 heures 10.

ORDRE DU JOUR

- Préparation de la rentrée 2018
- Organisation de la semaine du 7 au 11 mai 2018
- Décision budgétaire modificative
- Contrat Photocopieurs
- Conventions :
 - AMOPA : utilisation des locaux
 - Conseil départemental :
- Tarifs
- Admission en non-valeur
- Acceptation d'un don : acceptation d'un don de la MAIF de 300€ pour les actions de prévention sécurité routière.

- Questions et informations diverses.

- Mme DEGRAVES souhaite aborder la question des sonneries
- M. DUCASSOU interroge sur les vidéoprojecteurs et l'installation des matériels informatiques
- M. PIQUET souhaite que les étudiants de CPGE puissent disposer d'espaces de travail en autonomie, la salle du CDI étant trop petite.

Le secrétariat de séance est confié à M. CASTERA.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR :

Résultats du vote	
Pour :	17
Contre :	
Abstention :	

L'ordre du jour est approuvé

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2017

Résultats du vote	
Pour :	17
Contre :	
Abstention :	

Le procès-verbal est adopté.

I- QUESTIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1-1 Préparation de la rentrée 2018

M. le Proviseur rappelle le calendrier et les étapes de la préparation de rentrée. Il précise que les moyens sont susceptibles d'évoluer en fonction des effectifs réellement constatés à la rentrée.

M. le Proviseur présente les documents expliquant l'emploi de la dotation horaire globalisée.

BESOINS HORAIRES DU LYCEE :

CLASSE	Effectif	Philosophie	Lettres	Grec	Latin	Océltan	Espagnol LV1	ANGLAIS	Anglais LV2	ALLEMAND LV2	Russe LV2	Russe LV3	HG FRANÇAIS	HG ESPAGNOL	MATHÉMATIQUES	SC. PHYSIQUES	Sciences de la Vie et de la Terre	TECHNOLOGIE, SI	ACCOMP. PERSON.	AUTRES ENSEIGN. EXPLC	SCIENCES ECONOMIQUES	Management des organisations	Economie Droit	Marketing	Eco GestInfo	Eco Gest GRH	Sciences de Gestion	ARTS PLASTIQUES	EDUCATION MUSICALE	Eucation Physique et Sportive	TOTAL PAR NIVEAU
2NDE																															
2-1	20		4				3	3	2,5				3		4	3	1,5			2	1,5	1,5								2	31
2-2	34		5	3			1	2,5	3	3			3	1	5	4,5	3		4	1,5	2									2	43,5
2-3	35		5					3			2		3		5	4,5	3		4	1,5	2									2	37,5
2-4	34		5		3			2,5	3			3	3		5	4,5	3		4	1,5	2									2	41,5
2-5	35		5				4		2,5			3	3	3	5	4,5	3		4	3	2									2	44
2-6	35		5					3					0		5	4,5	3		4	1,5	2									2	32,5
2-7	35		5					3					3		5	4,5	3		4	1,5	2					2				4	37,5
2-8	34		5					3					3		5	4,5	3		4	1,5	2									2	35,5
HIDA			0,5									0,5								4	1,5	2						0,5	0,5		2
EPS Opt																														6	6
Enseign. Expl.		1	1			3							1,5		1	4	1								1,5		1,5	0,5	0,5		16,5
Accomp. Perso.			9					5					5		9						2										30
EMC													7,5																		7,5
H Dédoublément			7					5					0,5		7	11	11		14	3	3						0,5			2	63
TOTAL 2nde	262	1	49,5	3	3	3	8	15	26	5	3	2	6	35,5	4	49	39	24	0		16				1,5		3,5	1	1	24	321,5
Les horaires des colonnes "Accomp. Person." et "Autres enseign. Explor." sont repartis dans les disciplines.																															
Conformément aux horaires fixés par la réforme pour la classe de 2nde, le total de la ligne "H Dédoublément" ne doit pas dépasser 70h																															

CLASSE	Effectif	Philosophie	Lettres	Grec	LATIN	Occitan	Espagnol LV1	Espagnol LV2	ANGLAIS	Anglais LV2	ALLEMAND LV2	Russe LV2	Russe LV3	HG FRANÇAIS	HG ESPAGNOL	MATHÉMATIQUES	SC. PHYSIQUES	Sciences de la Vie et de la Terre	TECHNOLOGIE, SI	ACCOMP. PERSON.	AUTRES ENSEIGN. EXPLC	SCIENTES ECONOMIQUES	Management des organisations	Economie Droit	Mercatique	Eco Gest Info	Eco Gest GRH	Sciences de Gestion	ARTS PLASTIQUES	EDUCATION MUSICALE	Eucation Physique et Sportive	TOTAL		
PREMIERE																																		
1L1	24		6	3	3	3	2	2,5	4,5					4			0,75	0,75			2											2	33,5	
1L2	24		6				3,5		4,5	2				4	1	3	1,50	1,50			2,5											2	31,5	
1ES1	35		4					2,5	2,5		2,5			4		3	3			3		6										2	32,5	
1ES2	35		4					2,5	2,5					4		3	3			3		6										2	33	
1S1	35		4					2,5	2,5					2,5		5	5	5		3												2	31,5	
1S2	35		4				4	2,5	2,5	2				2,5	4	5	5	5		3											4	41		
1S3	35		4					2,5	2,5					2,5		5	5	5		3											2	31,5		
1STMG1	33		5				2	2,5	2,5					2		6				3							8					2	39	
1STMG2	34		5				2	2,5	2,5					2		3				3							8					2	36	
EPS Opt																																6	6	
HIDA Spe+Opt			1,5											2																2	1,5		7	
EMC														8,5																			8,5	
Accomp.Perso S			2,25													4,5	2,25																9	
Accomp.Perso ES-L		1,5	3					1,5						1,5																			10,5	
Accomp.Perso STMG			3																														6	
TPE			1					1						3		1	3	2															13	
H. Dédoubl.			4					7,5				0		4		9	8,3	8,3																
TOTAL 1ere	290	2	52,75	3	3	3	9,5	19	27	4	2,5	0	3	42,5	5	38,5	26	22		7,5												2	60,5	
																																	2	26
																																	19	344

L'horaire de la colonne "Accomp. Person." est repartit dans les disciplines.
Conformément aux horaires fixés par la réforme pour la classe de 1^{er}, le total de la ligne "H Dédoublement" ne doit pas dépasser 62h (7h pour ES et L, 9h pour S, 7h pour STMG)

CLASSE	Effectif	Philosophie	Lettres	Grec	LATIN	Océlan	Espagnol LV1	Espagnol LV2	ANGAIS	Anglais LV2	ALLEMAND LV2	Russe LV2	Russe LV3	HG FRANÇAIS	HG ESPAGNOL	MATHÉMATIQUES	SC. PHYSIQUES	Sciences de la Vie et de la Terre	TECHNOLOGIE, SI	AUTRES ENSEIGN. EXPLC	SCIENCES ECONOMIQUES	Management des organisations	Economie Droit	Mercatique	Eco Gest Info	Eco Gest GRH	Sciences de Gestion	ARTS PLASTIQUES	EDUCATION MUSICALE	Educ'at Physique et Sportive	TOTAL PAR NIVEAU	
TERMINALE																																
TL1	30	8	2	3			2	2	4					4																	2	30
TL2	21	8	2				1	2	3,5					4	1	4															2	29
TES1	35	4						2	2					4		5,5					7,5									2	30	
TES2	35	4						2	2				3	4		4					7,5									2	31,5	
TS1	34	4			3	2		2	2					2		7	7	7												4	43	
TS2	34	4					4	2	2		2			2	4	9	7	7						2						2	50	
TS3	34	4					2		2					2		8,5	9	5												2	37,5	
TSTMG1	34	3						2	3					2		3						4	6	8	5					2	41	
TSTMG2	33	3						2	3					2		3						4	6	8						2	36	
EPS Opt																														3	3	
HIDA opt + Spé			1,25											2,5																	8	
EMC														8,5														3	1,25		8,5	
Accomp. Perso STMG																						3	3								6	
Accomp.Perso S																4,5	2,3	2,3													9	
Accomp.Perso ES-L			1,5						1,5					3		1,5					3										10,5	
H. Dédoubl.		9							6					4		5	6	4,5			4,5	2	2	4	9	2				2	60	
TOTAL TERMINALE	290	42	6,75	3	3	2	9	14	23	4	2	0	3	40	5	50,00	25	21			18	11	15	16	7	0	0	3	1,25	23	347,5	
TOTAL LYCEE	842	45	109	9	9	8	27	48	76	13	7,5	2	12	118,0	14	137,5	89	67			51	18	25	16	8,5	0	23	4	3,75	73	1013	
L'horaire de la colonne "Accomp. Person." est repartie dans les disciplines.																																
Conformément aux horaires fixés par la réforme pour la classe de Tle, le total de la ligne "H Dédoublement" ne doit pas dépasser 62h (7h STMG, 6h ES, L et 10h S)																																

CLASSE	Effectif	Philosophie	Lettres	Grec	LATIN	Occitan	Espagnol LV1	Espagnol LV2	ANGLAIS	Anglais LV2	ALLEMAND LV2	Russe LV2	Russe LV3	HG FRANÇAIS	HG ESPAGNOL	MATHEMATIQUES	SC. PHYSIQUES	Sciences de la Vie et de la Terre	TECHNOLOGIE, SI	ACCOMP. PERSON.	AUTRES ENSEIGN. EXPLC	SCIENCES ECONOMIQUES	Management des organisations	Economie Droit	Mercatique	Eco Gest Info	Eco Gest GRH	Sciences de Gestion	ARTS PLASTIQUES	EDUCATION MUSICALE	Eucation Physique et Sportive	TOTAL PAR NIVEAU
SUPERIEUR Autre																																
BTS1	32		4						4							6										30,5	8					52,5
BTS2	28		4						4							6										38	9,5					61,5
PCSI	32		2						2							15,5	20		5,75												2	47
PC	27		2						2							13	25															42
HKH1	29	4	6	3	4		2	2	4	2	2			9																		38
KH2	27	5	11	2	6		5		10		3			12																		54
Cadets	40		8						3					3,33		0,67															5	20
TOTAL SUPERIEUR	215	9	37	5	10	0	7	2	29	2	5	0	0	24,33	0	41,17	45	0	5,8				0	0	0	0	69	18	0		7	315
TOTAL LYCEE	1057	54	146,00	14	19	8	34	50	105	15	13	2	12	142,33	14	179	134	67	6			51	18	25	16	77	18	23	4	4	80	1328

MOYENS LYCEE

Disciplines	Consommation par niveau							TOTAL Enseignement	Pondérations STS	Pondérations CPGE	Pondérations Lycée	Lab Coord UNSS	Total	Postes CPGE			Postes Lycée	TOTAL	Traitement du déficit Heures Postes					Solde					
	BTS	CPGE Lettres	CPGE Sciences	Coder	2de	1er	TERMINALE							Agreste C3	Certific	Allyce			Certific	Heures disponibles	Différentiel	Sequene	BMP		HSA	Excédent (sous service)			
Philosophie		9			1	1,5	42	53,5			2,5		56	1	1	1	42	-14	9									5	0,0
Français Latin	8	32	4	8	55,5	58,75	12,75	179	2	1	4,5		186,5	3		3	4	144	-1		3,55		-37,95	9	14	14,95			0
Occitan					3	3	2	8			0,5		8,5					0			8,5		0						0
Espagnol		9	0		23	28,5	23	83,5			3,5		87	1		3	1	72			3,5		-11,5				11,5		0
Anglais	8	16	4	3	31	30,5	27	119,5	2	2	4,5		128	2		2	3	102	3,6		4		-25,6		18	7,6			0
Allemand		5			3	2,5	2	12,5			0,5		15			1		15					0						0
Russe					8	3	3	14			0,6		14,6					0			4		-18,6		18	0,6			0
Hist Geo		21		3,33	39,5	47,5	45	156,33			5,7		162,03	2		2	5	138			6		-27,03		13	14,03			0
Mathématiques	12		28,5	0,67	49	38,5	50	178,67	3		7,0		188,67	2		7	2	159					-29,67	9		20,67			0
Sc. Phys.Ch.			44,75		38,5	25,5	25,25	134			2,8		136,8	3		3	1	90			9		-37,8	9	9	19,8			0
S. V. I					23,5	22,25	21,25	67			2,5		69,50			2	1	48					-21,5		15	6,5			0
SI			5,75					5,75	2				7,75					0			6,0		-1,75			1,75			0
S. E. S					15,5	17	18	50,5			2,9		53,4			2		36					-17,4	9	3	5,4			0
Eco Gestion					3,5	36	42	81,5			4,1		85,6			4		72					-13,6		7	6,6			0
Eco Gestion Info	86				1,5		7	94,5	22		0,6		117,1			2	4	102	7,5				-22,6			22,6			0
Arts Plastiques					1	2	3	6			0,5		6,5					0			6,5		0						0
Ed. Musicale					1	1,5	1,25	3,75			0,3		4,05					0			4,05		0			0			0
EP3			2	5	24	26	23	80				15	95			2	3	94	2				-3			3			0
TOTAL 16 17	114	92	89	20	321,5	344	347,5	1328	29	7	43,0	15	1422,0	14	0	13	31	1114	12,1	13	51,1		-282	45	97	140			0

M. DANIEL LAMAZIERE s'inquiète de l'équité de la structure des classes de seconde (une classe à 20 élèves et sept divisions à 34/35 élèves) et regrette des effectifs surchargés.

M. ROCHARD demande si les deux groupes de cadet de la république seront maintenus en 2018-2019. A ce stade de la préparation de rentrée, M. le Proviseur indique que la structure est fixée ainsi par les services de la DSDEN. Si les effectifs et la structures évoluaient, les moyens seraient revus à la hausse ou à la baisse.

M. DUCASSOU interroge sur le non-respect des horaires réglementaires de l'option économie gestion informatique (5 heures au lieu de 6). M. le Proviseur indique que ce fléchage des heures par la DSDEN est dû au faible effectif de cet enseignement (seulement 4 élèves). Si les effectifs évoluaient (augmentation de la communication auprès des élèves et des eple), la répartition entre les options et les heures de dédoublement serait modifiée. Une attention particulière sera portée sur ce cas à la rentrée.

Mme DEGRAVES demande des précisions sur l'organisation de l'accompagnement personnalisé et indique parfois les difficultés rencontrées par les professeurs principaux pour suivre leurs élèves de façon satisfaisante. M. le Proviseur adjoint indique que l'organisation a été modifiée cette année en classe de 2nde afin que les professeurs principaux puissent suivre leur classe le plus souvent possible. Il faut s'assurer que la répartition des services entre collègues dans les champs disciplinaires facilite ce suivi. Mme THELOT confirme que l'accompagnement personnalisé fonctionne mieux cette année.

Avant le passage au vote, les représentants des personnels enseignants souhaitent faire une déclaration par la voix de M. ROCHARD. Ils déplorent l'insuffisance des moyens alloués pour doter convenablement l'établissement et donner aux usagers le service qu'ils sont en droit d'attendre. Les prévisions d'effectif et la structure proposée conduisent une nouvelle fois à des divisions surchargées. Cette situation n'est pas nouvelle et se dégrade d'année en année.

La DHG attribuée conduit à faire des choix des arbitrages entre disciplines et à des renoncements inacceptables, au détriment des élèves.

Les années précédentes, face à ce constat, les enseignants avaient voté contre l'emploi de la DHG proposé par le chef d'établissement. L'année dernière, ils avaient rédigé une motion contre une dotation jugée déjà insuffisante et voté favorablement à la proposition de répartition. Ils en feront de même cette année.

Ils souhaitent néanmoins manifester leur profonde désapprobation face aux moyens insuffisamment alloués et regrettent la dégradation du service public qui en résulte. Ils souhaitent que cette protestation soit inscrite explicitement au procès-verbal de la séance.

Les représentants des parents d'élèves partagent ce constat et s'associent à la protestation des personnels enseignants.

M. le Proviseur soumet à l'approbation du conseil d'administration la répartition de la dotation horaire globalisée.

Résultats du vote	
Pour :	17
Contre :	
Abstention :	

L'emploi de la dotation horaire globalisée est approuvé à l'unanimité.

M. le Proviseur soumet à l'avis du conseil d'administration la carte des emplois. Il est proposé d'ouvrir trois postes : 1 en lettres, 1 en anglais et 1 en sciences physiques.

Résultats du vote	
Pour :	17
Contre :	
Abstention :	

Le conseil d'administration donne un avis favorable à la carte des emplois proposée.

1-2 Présentation de l'organisation de la semaine du 7 au 11 mai 2018

M. le Proviseur adjoint propose l'organisation de la semaine du 7 au 11 mai 2018, semaine avec 2 jours fériés (mardi 8 mai et jeudi 10 mai). Cette alternance de jours fériés et de jours ouvrés risque d'engendrer un fort absentéisme, notamment parmi les internes. Il est proposé que cette semaine soit consacrée à l'organisation de devoirs communs. Les élèves ne seraient présents que deux jours sur trois par niveau. La plupart des disciplines ont manifesté un intérêt pour cette organisation qui doit néanmoins être affinée.

Une information sera adressée aux familles le plus rapidement possible.

M. DANIEL LAMAZIERE questionne sur les possibilités d'accueil des internes. M. le Proviseur rappelle que cet accueil ne sera pas possible, que l'établissement sera fermé les 8 et 10 mai et qu'il n'y aurait pas d'encadrement des élèves.

Lors de la prochaine séance du conseil, un point plus précis sera donné.

Mme TOULAT quitte la séance à 19 heures 30.

II- QUESTIONS MATERIELLES ET FINANCIERES

2-1 Décision budgétaire modificative 2018

Le conseil d'administration autorise une DBM au budget 2018 : prélèvement sur fonds de réserve

- Renouvellement de vidéoprojecteurs : 5000€
- Remise à jour du matériel de la salle média langues : 2000€

Résultats du vote	
Pour :	16
Contre :	
Abstention :	

La décision budgétaire modificative est approuvée à l'unanimité des membres présents

M. le gestionnaire profite de ce point de l'ordre du jour pour répondre à la question relative aux vidéoprojecteurs. Il rappelle que depuis 2016, l'établissement a acquis sur fonds propres une trentaine d'appareils (environ un tiers du parc), la majeure partie en complément, certains en remplacement d'appareils hors d'usage. Le taux d'équipement de la cité scolaire est désormais proche de 100%.

Une partie du parc (une vingtaine d'appareils) a été acquise dans les années 2007-2008-2009 (restructuration). Quatre de ces machines sont tombées en panne aux mois de décembre 2017- janvier 2018, période budgétaire la plus délicate pour dégager les crédits nécessaires à ce renouvellement (4450€). La commande a été passée, engagée sur des crédits qu'il convient de rétablir. Les matériels ont été livrés et seront installés cette semaine dans les salles A102, A111, A202 et B06.

Par ailleurs, dans le cadre de la campagne de complément et de renouvellement d'équipements de la région Nouvelle Aquitaine, il a été demandé le renouvellement de quinze appareils.

2-2 Contrats et conventions

2-2-1 Contrat :

Après avis consultatif de la commission d'appel d'offres du lycée, le conseil d'administration est sollicité pour autoriser la signature d'un contrat avec la société TOSHIBA pour la location et la maintenance de photocopieurs (2 copieurs 75 copies/minutes pour la salle des professeurs, 3 copieurs 30 copies/minutes pour le BVS lycée, l'administration et le CDI, 2 copieurs 25 copies/minute pour le BVS et l'administration collège) pour une durée de 4 mois.

Résultats du vote	
Pour :	13
Contre :	
Abstention :	3

La signature est autorisée.

2-2-2 Conventions :

- Convention d'utilisation des locaux hors temps scolaire avec l'AMOPA

Résultats du vote	
Pour :	16
Contre :	
Abstention :	

La signature est autorisée.

- Convention avec le conseil départemental de la Dordogne pour un groupement de commandes pour la collecte et le traitement des déchets

Résultats du vote	
Pour :	16
Contre :	
Abstention :	

La signature est autorisée.

2-3 Tarifs :

Il est proposé à l'approbation du conseil d'administration un tarif de vente des badges (contrôle d'accès) en cas de perte ou de dégradation à 5,50€ (prix d'achat). Le 1^{er} badge est fourni gratuitement.

Résultats du vote	
Pour :	16
Contre :	
Abstention :	

Ce tarif est approuvé

2-4 Admission en non-valeur

Le conseil d'administration autorise l'admission en non-valeur des créances suivantes constatées irrécouvrables par l'huissier en charge du recouvrement :

- 15CA12C058182 : 100,16€
 - 17CA12C058183 : 114,00€
 - 16CA12C062681 : 58,00€
- Pour un montant total de 272,16€

Résultats du vote	
Pour :	16
Contre :	
Abstention :	

Le conseil d'administration autorise l'admission en non-valeur ces créances.

2-5 Acceptation d'un don

Le conseil d'administration est sollicité pour l'acceptation d'un don de la MAIF de 300€ pour les actions de prévention sécurité routière.

Résultats du vote	
Pour :	16
Contre :	
Abstention :	

Le don de la MAIF est accepté à l'unanimité.

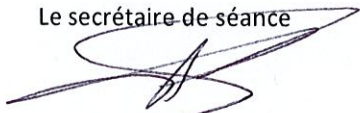
III- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

- Gestion des choix musicaux des sonneries : Mme DEGRAVES interroge sur les choix des musiques de sonnerie et le niveau sonore. M. le Proviseur indique que les choix sont faits par les élèves, notamment les collégiens. Cette gestion fait désormais l'objet d'un encadrement particulier.
- M. DUCASSOU indique que la classe mobile de sciences physiques, dotation du conseil régional livrée en février 2017, n'a toujours pas été installée.
M. le gestionnaire indique que l'ELIB a été relancée à plusieurs reprises sur ce sujet. Lors des points effectués avec l'ELIB au mois de novembre ce dossier était quasiment clôturé, il ne comprend pas pourquoi il n'a pas évolué favorablement depuis cette date. De nouvelles relances ont été adressées à l'ELIB.
M. le gestionnaire souligne l'investissement des personnels de l'ELIB très au-delà de l'attendu et la qualité du travail fourni sur les infrastructures réseau. Néanmoins, les délais de déploiement des matériels sont totalement inacceptables. La gestion des priorités dépend de l'ELIB mais on peut s'interroger sur le dimensionnement de cette équipe pour faire face aux besoins croissants des établissements de Dordogne. Les membres du conseil regrettent fermement ces retards. Ces délais sont totalement indécents et nuisent fortement au bon fonctionnement des enseignements. Ils chargent la direction de l'établissement de porter à la connaissance des responsables de la région Nouvelle Aquitaine ces dysfonctionnements et d'essayer de trouver des solutions acceptables.
- M. PIQUET, représentant des élèves, souligne le manque d'espace de travail en autonomie au CDI pour les étudiants de CPGE, notamment pendant la pause méridienne. M. le Proviseur adjoint indique que certaines salles, notamment les salles A09 et A200, pourront être ouvertes sur ce créneau, à la demande sous la responsabilité d'un étudiant référent. Néanmoins, en fonction des emplois du temps, ce ne seront pas toujours les mêmes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 35.

Périgueux, le 27 février 2018

Le secrétaire de séance



Laurent CASTERA

Le Président du conseil d'administration,

Guillaume MOUETTE



Le Proviseur
Lycée Berthelot de Born
A2001 PERIGUEUX